

Communiqué de presse

Le Chronobus : pas un problème, une solution

Bernard Aunette, le maire de Sainte-Luce sur Loire et vice-président de Nantes métropole, commente le projet de manifestation sur les conséquences du Chronobus :

« Le Chronobus soulève de nombreuses questions et interrogations car il symbolise la mutation de notre commune et de notre territoire. Nous devons y répondre et dialoguer avec les Lucéens. La municipalité, avec Nantes métropole, multiplie les rendez-vous, réunions et rencontres afin d'expliquer le projet aux différentes associations et acteurs du territoire et d'écouter leurs remarques.

L'enquête d'utilité publique, qui aura lieu en février, permettra à chacun de s'exprimer sur la création de la ligne C7 du Chronobus, ses conséquences pour la vie quotidienne et l'avenir de la commune.

Il s'agit, rappelons-le, d'un avant-projet ouvert à la concertation publique et qui pourra ensuite faire l'objet d'ajustements en fonction des remarques formulées.

À ma demande, le plan de circulation a déjà fait l'objet de modifications importantes pour tenir compte de l'avis des Lucéens. Le nombre de place de stationnements va demeurer quasiment le même, 683 places dans le projet pour 690 aujourd'hui, alors que des parkings-relais seront prévus aux entrées de la ville (près de 200 places supplémentaires) et que l'offre de transport collectif va croître de manière très significative. Le développement des itinéraires doux (piétons, vélos) est également indispensable. Nous y travaillons.

Le dossier soumis à l'enquête d'utilité publique est un compromis entre les impératifs techniques nécessaires au bon fonctionnement du Chronobus et la prise en compte des spécificités de la commune.

Même si je comprends les inquiétudes exprimées et qu'il reste des problèmes techniques à régler, nous devons être réalistes et pragmatiques : Sainte-Luce est une ville de 14 000 habitants en pleine expansion dans une agglomération économiquement prospère, ce qui est un atout en période de crise économique. Notre ville et le secteur nord-est ont besoin d'un transport collectif performant sur l'axe principal afin de permettre aux salariés, aux étudiants, aux lycéens et aux familles de pouvoir se rendre à Nantes et dans l'agglomération plus rapidement qu'aujourd'hui. Nous devons tenir compte de l'évolution de la société : le prix de l'essence augmente, la crise économique va modifier durablement les modes de vie et le rôle de la collectivité est de proposer une alternative au tout-voiture.

Sainte-Luce, comme toutes les communes de l'agglomération, est confrontée à des problèmes de circulation. Si rien n'est fait, le centre-ville sera asphyxié, ce qui pénalisera les habitants, le commerce local, et sera préjudiciable pour le cadre de vie. Ce nouveau mode de transport est une réponse adaptée aux enjeux démographiques, écologiques, économiques de l'avenir, il s'inscrit aussi dans une vision plus solidaire des déplacements et de la vie en collectivité. Un transport collectif performant sur un axe principal est un plus pour les habitants, mais aussi pour le commerce local, comme c'est le cas dans les communes qui ont mis en place de tels services. Le Chronobus n'est pas un problème, c'est une solution.